

# LA GRUYÈRE

000.000.—

## FONDS

TE COURANT contre hypothèque (gardance de... ENCAISSEMENT de chèques.

## E BROC tentations

ur mixte de Broc. Solos. mmes et à 8 h. du soir.

BAR MODERNE ns de Tokio. 1/2 du soir. ns la salle. ront accompagnés de leurs BAR, Bulle.

ines filles et Enfants. 12 à 30 fr. garni, depuis 25-75 fr. à 45 fr. 140 cm., depuis 35 à 50 fr. 7 fr.

us simples aux plus élégantes. tous genres. M. PICARD

re Suisse 65,000,000.—

argne pôt jusqu'à la veille du re. entimes. O. Livrets gratis.

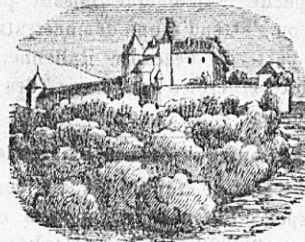
argne déjà ou se rendant acqué. inimum de Fr. 3.—

11: 9075. 3.54.

Saint-Pierre. moidier, Estavayer, 1765



# LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS Suisse. . 1 an, Fr. 4.50 » . . 6 mois » 2.50 Etranger. 1 an » 9.— » . . 6 mois » 5.— payable d'avance. Prix du numéro : 5 cent. On s'abonne dans les bureaux de poste.

## JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5<sup>37</sup> 8<sup>35</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup>. — BULLE, arr. 7<sup>40</sup> 9<sup>03</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>80</sup> 8<sup>35</sup> 10<sup>00</sup>

ANNONCES District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

BULLE, le 21 novembre 1911.

### Assemblée du parti libéral-radical de la Gruyère.

Les délégués du district de la Gruyère et tous les électeurs libéraux-radicaux et indépendants de cet arrondissement sont convoqués pour le JEUDI 23 NOVEMBRE 1911, à 1 heure précise de l'après-midi, au local du Cercle des Arts et Métiers, à Bulle, avec le tractandum suivant:

Elections au Grand Conseil. LE COMITÉ

### Une opinion politique.

Un abonné nous prie de publier les lignes ci-après sur la situation politique fribourgeoise. Cette opinion, il est vrai, n'engage en rien le parti radical fribourgeois qui prendra ces premiers jours, dans des assemblées régulières, les décisions définitives sur l'attitude du parti pour le prochain renouvellement du Grand Conseil.

Rédaction.

En 1906, avant le renouvellement du Grand Conseil, le parti radical fit des ouvertures au Comité cantonal conservateur, en vue d'une représentation équitable de la minorité. Pendant plusieurs semaines, le dit Comité fit la sourde oreille et l'on ignorait même si les propositions du parti radical lui étaient bien parvenues. Enfin, au dernier moment, le Comité cantonal répondit aux radicaux que leurs propositions n'étaient pas de sa compétence et que cela rentrait dans les attributions des organisations de district. C'était là une façon habile de tourner la difficulté et d'esquiver par un faux-fuyant la nécessité de faire droit aux justes revendications de la minorité.

Chaque fois que des propositions semblables ont été faites de la part des radicaux, l'attitude des conservateurs a été la même. Ils ont toujours eu à cœur de répondre après le délai imparti. Cette année-ci, ils n'ont pas voulu déroger à leurs habitudes.

Comme il a été annoncé, le parti radical, par l'organe de son Comité cantonal, avait fait des propositions aux conservateurs, en vue des

prochaines élections. Ses revendications étaient bien modestes, puisqu'il ne réclamait que le quart des sièges, bien que formant le tiers du Corps électoral. Aux termes de ces propositions, 28 sièges auraient été concédés à l'opposition, avec le libre choix des candidats.

Voulant à tout prix éviter le reproche d'intolérance et d'intransigeance qui lui est fait à juste titre dans la presse confédérée, le parti conservateur, soit son Comité cantonal, répondit que pleine latitude était laissée à ce sujet aux organisations de district, lesquelles seules jouissaient des compétences nécessaires pour accorder à la minorité des concessions ou pour les refuser.

Nous sommes fixés, à l'heure actuelle, sur les dispositions conciliantes, tant pronées naguère, de la majorité conservatrice. Il n'y a place que pour eux au sein du Grand Conseil et jamais, de plein gré, ils ne consentiront à céder quelques sièges à leurs adversaires.

En présence de cette situation, le parti radical avait deux voies à suivre: la lutte à outrance ou la continuation de l'abstention.

Dans deux districts, la lutte pouvait donner une majorité au parti radical et, dans deux ou trois autres, les retranchements de la citadelle conservatrice auraient été fortement entamés.

Mais, d'autre part, nous savons depuis longtemps qu'une opposition est indispensable pour faire le jeu du Grand Maître et pour assurer la réussite de ses projets. Par tous les moyens en son pouvoir, il cherchera à susciter une opposition, si faible soit-elle. En envoyant au Grand Conseil des représentants du parti radical, nous ne ferions donc que servir les desseins des conservateurs et nous ne réussirions qu'à fortifier les positions de leur parti. Cela n'entre nullement dans nos intentions. Nous avons donc tout intérêt à laisser la majorité se morfondre dans sa farouche intransigeance. Elle finira par se diviser; elle verra des dissensions intestines surgir dans son sein.

Cette situation ne peut que nous servir. C'est pourquoi nous devons maintenir les circonstances qui l'ont amenée et refuser encore de servir de jouet à la majorité. Pourquoi nous

déciderions-nous à tirer les marrons du feu pour le compte de nos adversaires au risque de nous brûler les doigts? Laissons-leur ce soin, quitte à nous résigner à nous passer de marrons.

Faute d'un peu d'esprit de conciliation, ils sont tombés dans le pétrin; qu'ils y restent. Nous serions par trop naïfs de les en retirer.

En constatant l'âpreté de leur désir de voir une opposition surgir au Grand Conseil, nous acquérons la conviction toujours plus ferme qu'ils en ont grandement besoin. Aussi servirons-nous mieux les intérêts de notre parti en leur refusant cette satisfaction.

Un abonné.

### NOUVELLES SUISSES

Code pénal suisse. — Le Département fédéral de justice et police a nommé une commission de 25 membres pour examiner l'avant-projet de code pénal suisse. Il a en outre désigné deux experts qui rapporteront sur des questions spéciales, comme la protection de l'enfance.

La commission est présidée par M. le professeur Zürcher, de Zurich; elle ne pourra probablement pas se réunir d'ici à la fin de l'année, mais seulement en 1912, ses membres devant encore étudier l'avant-projet de M. le professeur Stoos, de Vienne. Ce dernier est à la disposition de la commission et de ses membres pour fournir par correspondance les explications qu'on lui demandera.

Démissions militaires. — Le Bund apprend que les commandants de corps Isler, chef d'arme de la cavalerie, Will et Sprecher, chefs de l'état-major, ainsi que les divisionnaires Wildbolz et Schiess ont demandé à être relevés de leur commandement à partir de l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation des troupes.

Nous apprenons, dit l'Agence télégraphique suisse, que ces démissions sont en rapport avec la nouvelle organisation des troupes et pour permettre de régler la situation des hauts fonctionnaires du Département militaire qui sont trop chargés de travail par leur double emploi de commandants supérieurs et de fonctionnaires administratifs.

Berne. — Brigandage. — Un

paysan qui revenait de la foire de Signau, vendredi soir, fut arrêté par deux jeunes gens qui lui demandèrent la permission de faire route avec lui sur son char. Le brave homme la leur accorda et les emmena; mais mal lui en prit, car, une fois dans la forêt, les garnements se précipitèrent sur lui, l'assommèrent et lui volèrent sa montre, son calepin et son argent.

Genève. — Un garçonnnet empoisonné. — Le petit Roger Mallet, âgé de 5 ans, fils de M. Edmond Mallet, cafetier à Genthod, est mort vendredi à l'Hôpital cantonal des suites d'un empoisonnement par le lysol.

Judi soir, en l'absence de sa mère, le bambin avait absorbé une partie du contenu d'une bouteille de lysol, trouvée par lui sur un lavabo.

Des soins immédiats furent prodigués au pauvre petit par M. le Dr Rychner, de Versoix, qui le fit ensuite transporter à l'Hôpital cantonal où il ne tarda pas à expirer.

Chute mortelle d'un enfant. — Un enfant de 3 ans et demi, Michel Rinza, est tombé, samedi matin, à 11 h. 50, de l'une des fenêtres de l'appartement de ses parents, rue de la Violette, et s'est fracturé le crâne. En dépit des soins pressés qui lui furent prodigués par M. le Dr Mégevand, le malheureux bébé est mort l'après-midi.

### A L'ÉTRANGER LA GUERRE

#### La saison des pluies.

Le mauvais temps continue sur terre et sur mer. Les navires ont dû quitter leur mouillage et prendre le large.

Les pluies torrentielles qui tombent depuis trois jours ont grossi l'Oned-Medjennine, particulièrement à la ligne de défense de Bou-Meliana.

Le torrent a envahi les tranchées italiennes, formant une grande nappe d'eau qui a continué son chemin à travers la ville jusqu'à la mer. Les troupes ont été obligées de reculer et d'établir leurs positions en arrière de Bou-Meliana.

Le mauvais temps explique l'inaction des Arabes.

#### L'action navale.

La Gazette de Cologne publie une



dépêche de Salonique faisant prévoir qu'on s'attend à une démonstration de la part de l'escadre italienne, qui, croit-on, croise au large des Dardanelles.

**L'insurrection chinoise.**

Le sort de Nankin est toujours en suspens. Suivant les rapports consulaires, 30,000 soldats de Hankéou passant aux rebelles ont battu à Tchinkiou les troupes de Tchinkiou et de Nankin et marchent maintenant sur Nankin où une grande bataille est imminente.

D'autre part, une dépêche de Shanghai au Times annonce que Nankin est complètement isolé. La ville est considérée comme la clef de la situation. Si les révolutionnaires remportent la victoire, il semble que rien n'offrirait plus de résistance à leurs aspirations. Mais si, au contraire, les impériaux sont victorieux, on peut s'attendre à des scènes de dévastation et de carnage qui pourraient changer complètement le cours des choses.

Le correspondant du Times à Pékin dit que la fuite du tao-tai de Hong-Kong avec la caisse des douanes va soulever un problème intéressant. Le tao-tai a enlevé un million de taëls. Il s'agira de déterminer s'il sera livré au gouvernement révolutionnaire et à qui l'argent sera restitué.

**France. — Marins français empoisonnés à bord.** — Les cuirassés République et Suffren ont envoyé samedi matin à l'hôpital St-Mandrier, à Toulon, chacun 12 matelots en observation. Un quartier-maître a été aussi transporté à l'hôpital dans un état grave. Les mesures préventives redoublent sur l'escadre et dans les hôpitaux. Des inspections sérieuses ont été ordonnées sur les aliments. Le nombre des contaminés atteint maintenant une quarantaine.

**— Cambriolage d'un train-poste.** — De nombreux sacs contenant des courriers et des sommes importantes destinés notamment aux Indes et à l'Extrême-Orient ont été cambriolés dans la nuit de vendredi à samedi, dans le train-poste Paris-Marseille.

D'après certaines informations, le vol pourrait atteindre des millions.

**Allemagne. — Garnison fatale.** — On annonce de Zittau (Saxe) la mort du colonel de Linsingen, qui s'est suicidé en se tirant un coup de revolver dans la bouche. Il n'avait que cinquante-quatre ans et n'était pas au bout de sa carrière.

Cette garnison semble être fatale aux colonels, car deux prédécesseurs de Linsingen ont volontairement mis fin à leurs jours.

**— Les héros du feu.** — Dimanche matin, un incendie s'est déclaré dans la malterie de Sangerhausen. Deux bâtiments ont été détruits en quelques heures. Le chef des pompiers et un autre officier ont péri au cours des travaux de sauvetage. Plusieurs pompiers blessés sont dans un état grave, soit à la suite d'asphyxie, soit à la suite de brûlures.

**— Succès.** — La maison Henkel et Cie, à Düsseldorf, fabricants de la lessive moderne « Persil », vient d'obtenir à l'exposition internationale d'hygiène, à Dresde, la médaille d'or. Cette distinction a d'autant plus de mérite qu'il a été reconnu que cette lessive non seulement lave d'elle-même, mais surtout qu'elle a une grande valeur comme désinfectant, ce qui au point de vue économique n'est pas sans importance.

**Russie et Perse. — La rupture est officielle.** — La rupture des relations entre la Russie et la Perse est officiellement annoncée.

**Les Russes marchent sur Téhéran.** — Le ministre de Russie à Téhéran télégraphie qu'il n'y avait aucun espoir que la Perse répondit promptement à l'ultimatum russe.

Dans ces conditions, le gouvernement russe a décidé en premier lieu de rappeler son ministre en Perse. En même temps, le ministre de la guerre a ordonné aux troupes concentrées sur la frontière de marcher immédiatement sur Téhéran.

Le détachement comprend de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et plusieurs sotnias de cosaques. Au total 4000 hommes.

Les troupes feront un premier arrêt à Kazwin.

**Norvège. — Sinistres en mer.** — Pendant la tempête de neige de

jeudi, une barque norvégienne a fait naufrage à Martin-River. Vingt-et-un hommes de l'équipage ont péri.

**— Le vapeur danois Hermann Lersch** s'est perdu corps et biens dans la mer du Nord, avec 25 hommes d'équipage.

**Suède. — Pas de prix pour la paix.** — Le comité Nobel aurait l'intention de ne pas décerner cette année le prix Nobel pour la Paix pour protester contre la guerre italo-turque.

**Afrique. — Un explorateur tué.** — Le Lokal Anzeiger annonce que l'explorateur allemand, premier lieutenant Gretz, qui a entrepris la traversée de l'Afrique en canot automobile, a été attaqué près du lac Bangueolo, dans le Congo, par un troupeau de buffles sauvages. Le compagnon de Gretz, le Français Octave Fièvre, qui prenait des clichés cinématographiques de bêtes sauvages, a été tué. Gretz est grièvement blessé.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Géomètres.** — MM. Joseph Joye, Emile Pochon et Auguste Terrier, anciens élèves du Technicum de Fribourg, ont passé avec succès à Lausanne l'examen pour l'obtention du diplôme fédéral de géomètre.

**Legs.** — On communique aux journaux une partie de la liste des legs que vient de faire Mme Habrich del Soto, originaire de Fribourg, où elle est décédée le 3 novembre 1911. Voici les plus importants :

500,000 fr. pour l'institution d'une fondation del Soto, destinée à favoriser l'apprentissage des métiers, etc. ; 200,000 fr. pour l'institution d'une seconde fondation del Soto destinée à combattre l'alcoolisme. (Ces deux fondations sont placées sous la surveillance du Conseil d'Etat de Fribourg). 50 000 fr. à la commune de Fribourg pour la construction d'un marché couvert (sous conditions) ; 50,000 fr. au théâtre de la ville de Berne (sous conditions) ; 20 000 fr. au Technicum de Fribourg ; 20 000 fr. au Conservatoire de musique de Fribourg ; 13,000 fr. à la Communauté évangélique protestante de Fribourg (sous conditions) ; 13 000 fr. à la fondation fédérale de Winkelried ; 10,000 fr. à l'œuvre de la maternité, à Fribourg ; 10,000 fr. à la section de Berne de l'Association

d'utilité publique des femmes suisses ; 10,000 fr. à l'association des Bons-Templiers ; 6000 fr. pour les soupes scolaires des écoles primaires protestantes et catholiques de Fribourg ; 5000 fr. à la Crèche protestante de Fribourg ; 5000 fr. aux Colonies de vacances des enfants de Fribourg ; plus un grand nombre de legs de 3000, 2000, 1000 et 500 francs.

Le notaire de la défunte déclare toutefois qu'il convient de faire toute réserve au sujet de la réduction éventuelle et probable de ces libéralités, et ajoute que d'autres dispositions en faveur d'institutions revêtant un caractère d'utilité publique ne pourront être connues qu'après vérification et acceptation de la part des héritiers testamentaires.

**GRUYÈRE**

**AVIS**

Avec notre prochain numéro de « l'Echo littéraire », nous commencerons la publication d'un chef-d'œuvre de Raoul de Navery « les Drames de la Misère ».

Cet ouvrage d'un intérêt si poignant sera certainement accueilli avec faveur par nos lecteurs.

Les personnes qui prendront un abonnement pour l'année 1912 recevront le journal gratuitement d'ici à fin décembre prochain.

**Au Cercle des Arts et Métiers.** — La soirée-choucroute de dimanche, malgré la coïncidence d'autres attractions, a réuni une grande participation. Elle a été, avant tout, une soirée politique et l'on y a causé des questions d'actualité, sans prendre toutefois de décision, celle-ci restant dans les compétences des assemblées de parti.

Une parfaite cordialité et une franche gaieté n'ont cessé de régner pendant cette soirée.

**Nécrologie.** — Dimanche passé, eut lieu l'ensevelissement de M. Xavier Alex, décédé dans la nuit de jeudi à vendredi. M. Xavier Alex fut, pendant trente ans, forestier communal de la ville de Bulle. Homme de devoir avant tout, serviable et affable, il sut attirer la sympathie générale.

Toujours reconnaissante envers les bons serviteurs, la Ville avait offert

il avait, en général, un vigoureux appétit.

— Gaume, fit le comte, vous avez une pensée que vous ne me dites pas... Pourquoi ?

— J'ai une idée, possible, mais si vague, et surtout si étrange, si invraisemblable... Inutile de vous en faire part, maintenant... si elle est mauvaise, vous ne la connaîtrez jamais... Et si elle est bonne...

Il s'arrêta pour manger, s'essuya la bouche et but une rasade.

Puis il acheva :

— Si elle est bonne, eh bien, vous vous en apercevrez bientôt.

Et il ne voulut pas s'expliquer autrement. Quand il se fut restauré, ils arrêtèrent un fiacre.

Ils donnèrent l'adresse de la rue de Bruxelles.

Le marquis de Soulaimes les y attendait. Un quart d'heure après, ils descendaient tous les trois devant l'hôtel de l'avenue de Friedland.

En chemin, Laurent avait eu le temps de raconter à son frère la conversation de la veille avec Bertignolles et surtout de lui parler des renseignements fournis par Jenny.

venir avec moi chez le marchand de vin ? Pendant que je casserais une croûte en mangeant un morceau de gruyère, vous fumerez une cigarette. Votre frère sera chez vous, je suppose ?

— Assurément.

— Alors, rien à craindre. M. Bertignolles nous attend-il ?

— Je l'ignore. Moi, je ne l'ai pas prévu. Mais Jenny lui a sans doute parlé de notre visite...

— C'est probable. J'aurais préféré le surprendre.

— Pourquoi ?

— Parce que les hommes, lorsqu'ils sont pris à l'improviste, préparent moins leurs réponses... et leur physionomie...

— Mais M. Bertignolles n'a aucun intérêt à cacher la vérité, et si son secrétaire est coupable, il doit n'en rien savoir...

— Possible ! possible ! murmura Gaume. Ils étaient entrés chez un marchand de vin, sur le Boulevard du Palais, et l'agent s'était fait servir.

Laurent le considérait à la dérobée. Gaume restait silencieux ; il engouffrait d'énormes morceaux. Il mourait de faim et

sur un indice aussi léger...

— Oui, soyez prudent, ami...

— Voici donc ce que je vais faire, Jenny... Je vais télégraphier à Nogent et faire venir mon frère... En même temps, j'irai prévenir l'agent Gaume... Je me présenterai avec eux chez votre père... Et de notre entrevue sortira, cette fois, une entière certitude...

— A ce soir donc, mon ami... J'ai hâte de voir en votre esprit d'autres préoccupations plus riantes pour vous... et plus tendres et plus gaies pour votre femme.

Elle avait des larmes dans les yeux en disant cela.

Il envoya aussitôt une dépêche à son frère en lui donnant rendez-vous chez lui, rue de Bruxelles.

Puis il courut à la Préfecture.

Il dut attendre Gaume assez longtemps. L'agent ne rentra que fort tard et fatigué de toute une journée de surveillance exercée dans une commune de la banlieue.

Néanmoins, aux premiers mots de Laurent, il dit :

— Cette affaire me tient trop au cœur. Je suis prêt à vous suivre. Cependant je n'ai rien mangé depuis ce matin. Voulez-vous

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

128

**La Fée Printemps.**

PAB

JULES MARY.

— C'est vrai.

— Il est un moyen bien simple de vous assurer que ce Lazare Beermann et Romain Goux ne sont pas le même homme.

— Ce serait de prier votre père de faire venir Romain devant moi.

— Justement.

— Malheureusement, ce moyen, en ce qui me concerne, ne peut m'être utile... Je n'ai pas connu ce Lazare Beermann dans les bureaux de mon frère... Je ne fréquentais plus la maison de Nogent à cette époque. L'homme qui s'est présenté rue de Bruxelles, avec des faux billets, était déguisé, portant une perruque et une fausse barbe. La voix seule le trahirait, et j'hésite à me confier à ce détail si subtil, si dangereux, et à étayer une aussi grave accusation

une couronne avait tenu à sevelissement

— Dimanche seveli M. L... l'âge de 75... bon citoyen ; lecteur de la... Cercle des A... dernières an... mités l'empê... affaires publ... Ajoutons... rière-grand... Qu'ils rep...

**A Toldi** fermé ses p... que des inst... directeur de... a fait peuv... décoration e... Chacun... que l'ornem... surpassés en...

**Cours** Contrairement les inscript... breuses que... pu être ouv... adressé aux... personnes... moyen qui... leurs conna... Ils voudr... que ceux q... credi 22 m... la salle N°

**Maux**

Je puis... que les Pa... la Pharm... caces cont... gorge et t... très délica... lage aussi... Gaba... En vente... Demande...

**Drap** m... sorte de lin... vous à W... Bleichenb...

**ON**

une jeun... du ménage... S'adresse... H 1868 B.

**Dir** **Cass** au Li... Invitatio...

Le marq... — Nous...

route. Com... main Goux... fût l'assess... ne tient pa... réflexion... tons en agi... grave, car... gnolles... N... lui aussi... Gaume, et... Est-ce pos... peut-être... les projets... que, d'autr... n'avait p... Avant d'a... pensé à to... Laurent...

Quant à... time, était... remarquer... reproches... Il sifflot... en regarda...



blique des femmes suisses ;  
à l'association des Bons-  
6000 fr. pour les soupes  
écoles primaires protes-  
catholiques de Fribourg ;  
la Crèche protestante de  
5000 fr. aux Colonies de  
des enfants de Fribourg ;  
nd nombre de legs de 3000,  
et 500 francs.  
re de la défunte déclare  
il convient de faire toute  
sujet de la réduction éven-  
obable de ces libéralités, et  
d'autres dispositions en fa-  
tutions revêtant un carac-  
é public ne pourront être  
après vérification et accep-  
part des héritiers testa-

## GRUYÈRE

### AVIS

notre prochain numéro  
cho littéraire », nous  
perons la publication  
f-d'œuvre de Raoul de  
« les Dramas de  
ère ».

vrage d'un intérêt si  
sers certainement ac-  
avec faveur par nos lec-  
ersonnes qui prendront  
nement pour l'année  
evront le journal gra-  
nt d'ici à fin décembre  
1.

ercle des Arts et Mé-  
— La soirée-choucrôte de  
malgré la coïncidence d'au-  
ctions, a réuni une grande  
ion. Elle a été, avant tout,  
e politique et l'on y a causé  
s d'actualité, sans pren-  
ois de décision, celle-ci res-  
les compétences des assem-  
parti.

rfaite cordialité et une fran-  
n'ont cessé de régner pen-  
soirée.

ologie. — Dimanche passé,  
ensevelissement de M. Xa-  
vier, décédé dans la nuit de jeudi  
à vendredi. M. Xavier Alex fut, pen-  
te ans, forestier communal de  
de Bulle. Homme de devoir  
at, serviable et affable, il sut  
la sympathie générale.  
ars reconnaissante envers les  
viteurs, la Ville avait offert

n général, un vigoureux appétit.  
ne, fit le comte, vous avez une  
e vous ne me dites pas... Pour-  
une idée, possible, mais si vague,  
si étrange, si invraisemblable...  
vous en faire part, maintenant...  
mauvaise, vous ne la connaissez  
Et si elle est bonne...  
éta pour manger, s'essuya la bou-  
te une rasade.  
acheva :  
lle est bonne, eh bien, vous vous en  
ez bientôt.  
e voulut pas s'expliquer autrement.  
il se fut restauré, ils arrêtèrent un  
nèrent l'adresse de la rue de Bru-  
rquis de Soulaimes les y attendait.  
art d'heure après, ils descendaient  
trois devant l'hôtel de l'avenue de  
d.  
emin, Laurent avait eu le temps de  
à son frère la conversation de la  
avec Bertignolles et surtout de lui  
es renseignements fournis par Jenny.

une couronne et le Conseil communal  
avait tenu à assister en corps à l'en-  
sevelissement.

— Dimanche également, a été en-  
seveli M. Louis Tinguely, décédé à  
l'âge de 75 ans. M. Tinguely fut un  
bon citoyen ; radical convaincu, fidèle  
lecteur de la *Gruyère*, il fit partie du  
Cercle des Arts et Métiers jusqu'à ces  
dernières années où l'âge et les infir-  
mités l'empêchèrent de se vouer aux  
affaires publiques.  
Ajoutons que M. Tinguely était ar-  
rière-grand-père.  
Qu'ils reposent en paix !

**A Tokio.** — La fête japonaise a  
fermé ses portes. Nous ne parlerons  
que des installations, dues à M. Meyer,  
directeur de la Société électrique, qui  
a fait preuve d'un goût exquis dans la  
décoration et l'aménagement.  
Chacun s'accordait à reconnaître  
que l'ornementation n'aurait pu être  
surpassée en élégance et en bon goût.

**Cours des commerçants.** —  
Contrairement à ces dernières années,  
les inscriptions ont été si peu nom-  
breuses que les cours n'ont pas encore  
pu être ouverts. Un dernier appel est  
adressé aux jeunes gens et aux jeunes  
personnes qui voudraient profiter du  
moyen qui leur est offert de compléter  
leurs connaissances.

Ils voudront bien se présenter, ainsi  
que ceux qui se sont fait inscrire, mer-  
credi 22 novembre, à 8 h. du soir, à  
la salle N° 4 du bâtiment des écoles.  
(Communiqué).

### Maux de gorge.

Je puis affirmer d'une manière certaine  
que les Pastilles Wybert, dites Gaba, de  
la Pharmacie d'Or, à Bâle, sont très effi-  
caces contre la toux, les catarrhes de la  
gorge et tous les maux de cou. Je suis  
très délicat de la gorge, et rien ne me sou-  
lège aussi rapidement que les Pastilles  
Gaba. L. B. à Gümligen.  
En vente partout à 1 fr. la boîte.  
Demander strictement les Pastilles Gaba.

**Drap magnifique. Toilerie et toute**  
sorte de linge pour trousseaux. Adressez-  
vous à **Walther Gygax**, fabricant, à  
**Bleichenbach**. 244

### ON CHERCHE

**une jeune fille** pour aider aux travaux  
du ménage et s'occuper des enfants.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous  
H 1868 B. 1882

**Dimanche 26 novembre**

**Cassée-concert**  
**au Lion-d'Or, à La Roche.**  
Invitation cordiale.  
**François Yerly.**

Le marquis avait répondu :  
— Nous suivons, à mon avis, une fausse  
route. Comment pourrait-il se faire que Ro-  
main Goux, le secrétaire de M. Bertignolles,  
fut l'assassin de Jactel ?... Cette hypothèse  
ne tient pas debout après une minute de  
réflexion... Et je trouve que nous commet-  
tons en agissant ainsi une imprudence très  
grave, car nous pouvons nous aliéner Bertig-  
nolles... Nous avons l'air de le soupçonner,  
lui aussi... Et cela, je vous le demande,  
Gaume, et toi, réléchis un peu, Laurent...  
Est-ce possible ?... Et que va-t-il arriver ?  
peut-être... que M. Bertignolles va rompre  
les projets de mariage entre toi et sa fille, et  
que, d'autre part, me retirant l'appui qu'il  
m'avait promis, je ne saurai que devenir...  
Avant d'agir ainsi à la légère, avez-vous  
pensé à tout cela ?...  
Laurent paraissait très perplexe.  
Quant à Gaume, était-ce conviction in-  
time, était-ce indifférence, il ne parut point  
remarquer ces paroles, ni être touché de ces  
reproches discrets.  
Il siffotait un air de chasse entre ses dents  
en regardant par la portière du fiacre.  
(A suivre.)

### A vendre

pour cessation de commerce :  
1 lot de bois divers de menuiserie, bien sec ;  
1 lot de fenêtres neuves ;  
1 petit char à bras ;  
outillage de menuisier ;  
diverses fournitures en fermettes pour me-  
nuiserie ;  
colle et papier de verre ;  
mobilier de bureau ;  
caisse de bois à brûler, etc., etc.  
**PRAUD & GYGLI**, menuisiers,  
**BULLE** 1888

**Dimanche 26 novembre**

**Cassée**  
**à l'Hôtel de la Gare, à Sâles.**  
Invitation cordiale.  
**Le tenancier.**

**Lunettes et Pincas-nez**

Exécution des ordonnances de  
**MM. les Médecins oculistes.**  
**Baromètres - Thermomètres.**  
**Pèse-liqueurs.**  
**Lampes électriques de poche.**  
**Piles de rechange.**  
**L. Delabays**  
**Opticien, BULLE.**

**ON DEMANDE** pour le 1<sup>er</sup> décembre  
un bon

**scieur.**  
S'adresser **Scierie Monard, Môtiers**  
(Travers). 1885

### A vendre

à proximité de la Ville de Bulle, un beau  
domaine d'excellent rapport, de la conté-  
nance de 9 hectares 12 ares 4 centiares, soit  
25 poses 132 perches.  
S'adresser au notaire **A. Andrey**, à  
**Bulle**. 1886

### Bonne tourbe

sèche à vendre chez **Jean Pasquier**, à  
**Maulens**, à raison de 15 fr. le char, rendu  
à domicile à 5 kilomètres. 1888

### Mises juridiques

Il sera vendu, à l'auberge de **Marsens**,  
**lundi 27 novembre courant**,  
dès 2 heures de l'après-midi, les immeubles  
désignés sous les art. 80, 82, 83 et 84 du  
cadastre de Marsens, comprenant une maison  
d'habitation avec grange, écurie et remise ;  
un second bâtiment avec logement, forge et  
remise ; deux prés, dont l'un de 72 perches  
et l'autre de 267 perches.  
La vente a lieu par lots séparés et au plus  
offrant.  
Les conditions de mises sont déposées à  
l'Office des Poursuites de la Gruyère.  
Bulle, 20 novembre 1911.  
1889 **Le Préposé.**

### Mises publiques libres.

**Judi 23 novembre**, dès 10 heures  
du matin, on vendra en mises publiques, sur  
la place près de la **Chapelle des**  
**Capucins**, à **Bulle**, une certaine quan-  
tité de **mobilier**, soit : lits, tables, chaises,  
canapés, tableaux, vaisselle et autres objets  
trop longs à détailler.  
En cas de mauvais temps, la mise  
aura lieu sous les Halles, à la même  
heure. 1891

### Mises de bois

**Lundi 27 novembre prochain**, la  
**Commune d'Estavannens** vendra en  
mises publiques environ 300 m<sup>3</sup> de billons et  
un certain nombre de moules de foyard et  
sapin, situés au **Chalet neuf** et aux **Per-**  
**reyrés.**  
Rendez-vous des miseurs, à 9 heures, à la  
**Pinte communale.**  
Estavannens, le 19 novembre 1911.  
1892 **Le Secrétariat communal.**

### A vendre ou à louer

un beau bâtiment comprenant 3 loge-  
ments, grange, écurie et 2 1/2 poses de bon  
terrain, à 5 minutes de la ville de Bulle.  
S'adresser à **Haasenstein et Vogler**, Bulle.

**Agence agricole Suisse**  
Autorisée par l'Etat  
Demande toujours bons vachers et  
fongers (bons gages).  
**Gigon-Gavard**, rue Gutenberg 3 b.,  
567 **Genève.**

### Dimanche 26 Novembre

**Grand Concert**  
Distribution de fruits du Midi  
à l'Hôtel de la Grue, à Broc.  
Invitation cordiale.  
1899 **Le tenancier.**

### A louer

à Bulle, dès mars 1912, grand magasin  
d'angle avec 6 vitrines, situation excep-  
tionnelle au centre des affaires et à proximité  
des deux gares.  
S'adresser à **Ph. Dubas**, Place des  
**Alpes**. 1497

### Bois à brûler.

A vendre bois de foyard et sapin, en  
moules ou coupé en sacs, fagots d'écorce, de  
noëuds (chignons) et foyard, livrable à do-  
micile.  
**Joseph Charrière**,  
march. de bois, **La Roche**.

### A vendre

dans la Basse-Gruyère un domaine d'en-  
viron 10 poses avec grange et écurie ; le  
fourrage de l'année et 6 pièces de bétail.  
Eau abondante.  
Entrée en jouissance de suite ou à volonté.  
S'adresser à **Haasenstein et Vogler**, Bulle.  
Le soussigné est acheteur de

### chevaux pour abattre.

**H. LUTHY**, Cercle des Arts et Mé-  
tiers, **Bulle**. 1729

### Belles châtaignes

fraîches, 10 kg. Fr. 1.80 ; 15 kg. Fr. 2.70 ;  
20 kg. Fr. 3.60 ; 100 kg. Fr. 16.—  
**Marrons la**, 10 kg. fr. 2.80 ; 15 kg. fr. 4.20 ;  
20 kg. Fr. 5.60 ; 100 kg. Fr. 26.—  
Tout contre remboursement.  
**Henry-O. Pizetti**, agriculteur,  
**Roveredo (Grisons).**

### Mises publiques.

Pour cause de cessation de bail, la soussi-  
gnée exposera en mises publiques, le sa-  
**médi 25 novembre courant**, à 9 h. du  
matin, au domicile d'**Alexandre Mossu**,  
à **Grangettes** : 1<sup>o</sup> 7000 pieds de foin, 1<sup>re</sup>  
qualité, à distraire ou à consommer sur  
place ; 2<sup>o</sup> Train de campagne, soit 3 chars,  
caisse à purin, grandes et petites luges, her-  
ses à champs et à prairies, ainsi qu'une cer-  
taine quantité d'objets trop longs à détailler ;  
3<sup>o</sup> 3 vaches portantes, 2 taures prêtes  
au veau, 2 génisses de 2 ans, 1 veau de l'an-  
née, 1 truie portante de 7 semaines, garan-  
tie très sage. Paiement au comptant, sauf le  
foin.  
L'exposante : **Clémentine Mossu.**

### SERRURIERS

A louer au centre de la ville de Bulle  
atelier de serrurerie avec dépendances :  
cour, hangars, dépôt, ainsi que logement,  
magasin et jardin. Ancienne clientèle assu-  
rée.  
S'adresser à **Jérôme Wagner**, rue de  
Vevey, **Bulle**.

### A louer

un appartement de 2 ou 3 chambres.  
S'adresser à **Haasenstein et Vogler**, Bulle.

### Représentant

bien introduit, demande, pour départe-  
ment des Alpes Maritimes, **bonnes mar-**  
**ques Emmenthal et Fribourg.**  
Références premier ordre.  
Ecrire **Coolen**, Passage Beaulieu,  
**Nice**.

### Voilà six mois

que nous employons votre café aux céréales „ Sanin “ et nous sommes  
convaincus qu'il n'est surpassé par aucun produit, nous le recomman-  
dons à chacun ; nous écrivons...  
**P. F**  
Bârau (Berne), le 17 VII 1910.  
Original à disposition !  
„ Sanin “ café aux céréales de Leippert se recommande à chacun  
par sa bonne qualité et son bon marché.  
50 et 75 cent le paquet.



### Mises publiques.

Pour cause de mise à bail, les soussignés  
vendront en mises publiques, le **mardi 28**  
**novembre**, dès 9 heures du matin, à leur  
domicile à **Villars-d'Avry**, 15 mères-vaches  
portantes ou fraîches vélées, 1 taure por-  
tante, 2 génisses d'un an, 1 jument de 8 ans,  
1 voiture à ressorts, 4 chars dont 1 à pont,  
1 faucheuse, 1 hache-paille et 2 colliers de  
chevaux.  
**Les frères Andergon.**

### A vendre

12,000 pieds de foin et regain de l'année  
à consommer sur place. Emplacement pour  
15 têtes. **Philomène PASQUIER**, Maulens.

### A VENDRE

à bas prix, un grand potager à trois trous.  
S'adresser chez **M. Antonin Morand**,  
**La Tour**.

**A. FAVEZ**, chir.-dentiste  
Maison de la pharmac. Cuony,  
**FRIBOURG** 874 F  
Consult. 9-5 h. Opérations sans douleurs.

### Commune de Marsens.

**Vendredi 24 novembre 1911**, le  
Conseil communal de Marsens fera  
vendre, par voie de mises publiques, 150 m<sup>3</sup>  
de beau bois de commerce et bois de char-  
pente, au lieu dit au **Gothuz** et aux  
**Troucs**.  
Rendez-vous des miseurs à 9 heures du  
matin, à l'**Auberge du dit lieu**.  
Marsens, le 9 novembre 1911.  
**Le Conseil communal.**

### Mises de bois.

La **Commune de Gumefens** expo-  
sera en mises publiques, dans sa forêt du  
**Gibloux**, le **mercredi 29 novembre**,  
dès 9 heures du matin, environ 400 m<sup>3</sup> de  
beau bois de commerce.  
Rendez-vous des miseurs à l'heure indi-  
quée à l'**entrée de la forêt**.  
Gumefens, le 12 novembre 1911. 1759  
**L'Administration communale.**

### On demande

une fille connaissant les travaux du mé-  
nage.  
S'adresser à l'agence **Haasenstein et Vo-**  
**gler à Bulle**, sous H 1855 B. 1761

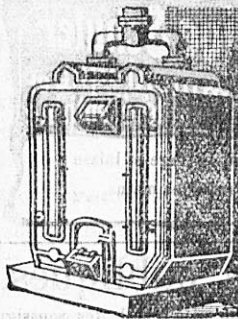
### Mises publiques.

On vendra sur la place du **Cheval-**  
**Blanc**, le **jeudi 23 novembre**, dès  
**11 heures**, une voiture patent et  
un traîneau, le tout en bon état.

### Empaillage

de toute espèce de  
**Mammifères et Oiseaux.**  
Préparation de 1<sup>er</sup> ordre. Tarif gratis et  
franco.  
**Ernest FLUCKIGER**  
naturaliste-préparateur  
**Interlaken.**  
Téléphone 4.78.





# FABRIQUE DE CHAUFFAGE CENTRAL BULLE SA

## Chauffages centraux

de tous systèmes.  
Buanderies, séchoirs, bains et appareils de désinfection.  
Propre fabrication de chaudières et radiateurs.  
Plus de 70 modèles de radiateurs.  
Plus de 5000 chaudières de 25 modèles différents en fonction.

FABRIQUE à OSTERMUNDIGEN

## L'essai

que j'ai fait du Café de Malt Kneipp Kathreiner, écrit un médecin, m'a satisfait au plus haut point. Cette agréable boisson m'a tout à fait surpris en bien et je ne manquerai pas de la recommander partout chaleureusement.

# AU LOUVRE, BULLE

Ouverture à fin novembre  
de notre Rayon  
D'ARTICLES DE MÉNAGE  
à des prix  
défiant toute concurrence.

## CAFÉ DE LA COTE

Rue Paul-Bouchet N° 1, GENÈVE.  
Le soussigné avise l'honorable public qu'il dessert le susdit établissement.  
Consommations de 1<sup>er</sup> choix. — Vins vaudois ouverts et en bouteilles.  
Fondues au vacherin de Fribourg.

Bureau de placement gratuit pour bergers et fruitiers.  
Se recommande, SIMON MAGNIN.

## Cognac Golliez Ferrugineux

souverain contre  
l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.  
— 37 ans de succès. —

En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.  
Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat. 143

## Montagne à vendre.

On exposera en vente, par voie d'enchères publiques libres, le mardi 28 novembre courant, dès 1 heure de l'après midi, dans une salle particulière de l'Hôtel de la Cascade, à Bellegarde, la montagne dite le Petit Brun, comprenant chalet et pâturage d'environ 47 hectares et désignés sous les art. 1, 569, 570 et 571 de la commune de Bellegarde. Les conditions seront lues avant la mise.  
S'adresser, pour renseignements, au bureau de M. G. Gottrau, rue de la Préfecture 210, à Fribourg. 1745

## Au Progrès, Bulle.

Immense choix de Confections pour Dames, Jeunes filles et Enfants.  
Paletot en drap noir, garni, 70-75 cm. de long, depuis 12 à 30 fr.  
Paletot en drap noir, longueur 90-120 cm., richement garni, depuis 25-75 fr.  
Paletot fantaisie, longueur 100-125 cm., depuis 18 à 45 fr.  
Manteau fantaisie, nouveau modèle, longueur 130-140 cm., depuis 35 à 50 fr.  
Paletot pour enfants, bleu marin et fantaisie, depuis 7 fr.  
Grand choix de blouses, Jupes, Jupons.  
Grand assortiment de fourrures, depuis les plus simples aux plus élégantes.  
Lingerie, Tabliers, Corsets, Bonneterie en tous genres.

1758

M. PICARD

# Grande liquidation totale au Magasin Lévy Frères, à Bulle

26, Grand'Rue et Rue de la Promenade.

Comme la liquidation touche à sa fin, tout ce qui reste encore est cédé à des prix dérisoirement bon marché.  
Que tout le monde profite avant que cela soit fini.  
Il reste encore : Coutil matelas, Rideaux, Plumes et Duvets, Chemises blanches et en couleur, repassées, Linoléum, Tapis, Etoffes de meubles, Drap pour habillements, Châles russes, Toiles et Bazin pour enfourrages, Couvre-lit blanc, Tapis de tables, Confections pour hommes et pantalons; il y a également encore 6 poussettes.  
Le tout sera cédé à tout prix.

## Eug. SCHINDLER, serrurier

préviens son honorable clientèle qu'il transférera prochainement son atelier dans l'immeuble de l'ancienne Tannerie, rue de Vevey, à Bulle.  
Sa nouvelle installation lui permettra d'exécuter tous travaux de sa profession qui seront livrés soignés et promptement.  
Spécialité : fourneaux, potagers, travaux de bâtiment.  
1887 Se recommande : Eug. SCHINDLER.

## BOULANGERIE

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il a repris à son compte la Boulangerie, rue de Vevey N° 168 (anciennement boulang. Schneider).  
Se recommande, JULES GENOUD  
1890]

## Télégramme!

La grande Vente de chaussures  
ne se trouve qu'au  
1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel-de-Ville, Bulle,  
(et non pas devant l'Hôtel)  
et ne dure encore que quelques jours.  
Ne négligez pas cette occasion qui ne se représentera plus jamais.

## Mesdames!

Il sera débatté, jeudi le 23, devant la fontaine, 50 douzaines de gants depuis 80 cent. la paire et 1.50 fr. les 2 paires, ainsi que de jolis bas en laine, tabliers, grand assortiment de caleçons, camisoles pour hommes, gilets de chasse, combinaisons pour enfants, corsets, bretelles et rubans.  
Tous ces articles seront vendus très bon marché.  
Se recommande, Eug. DOMON.  
1894

Le soussigné porte à la connaissance de l'honorable public qu'il dessert le

## CAFÉ DU ST.-MICHEL, Bulle, Grand'rue.

Se recommande.

Em. Roulin.

## Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves : Fr. 65,000,000.—

Nous recevons toujours des fonds sur

### Carnets d'épargne

productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt jusqu'à la veille du retrait. — Remboursement sans avis préalable.

Dépôts à partir de 50 centimes.

Taux actuel 4% jusqu'à Fr. 5000. Livrets gratuits.

Sur demande nous délivrons des

### Coffrets d'épargne

gratuitement à toute personne possédant déjà ou se rendant acquéreur d'un carnet d'épargne avec un dépôt minimum de Fr. 3.—.



Nombre des déposants au 31 octobre 1911 : 9075.

Montant total des dépôts : Fr 7.967.128.54.

FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre.

Agence : Bulle, Châtel-St-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont et Villargiroud. 1765